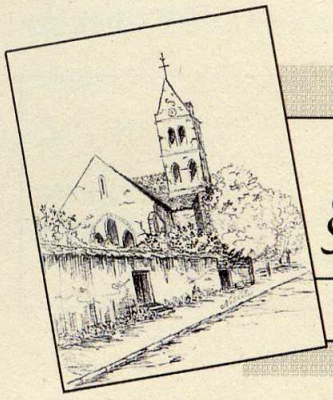
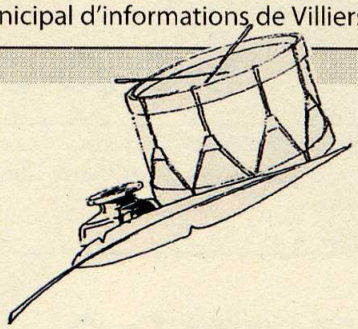


Le « Plume-Tambour »

Bulletin municipal d'informations de Villiers-sous-Grez

Parc naturel régional du Gâtinais français



AVRIL 2013

N° 61

Le mot de madame le Maire

Le budget a été voté à l'unanimité par notre conseil municipal.
Il est le fruit de choix et de priorités en fonction des moyens limités dont dispose la commune. Ces orientations font partie intégrante du budget 2013.

Prévoir, anticiper, préparer l'avenir, c'est aussi apporter des solutions durables aux problèmes posés par l'entretien des équipements publics et par les besoins spécifiques liés à la population du village.

Le budget 2013 connaîtra une majoration des taux des quatre taxes de 0,5 %. Cette augmentation permettra simplement de stabiliser notre capacité financière. Nous sommes conscients des difficultés actuelles que vivent de nombreux habitants. Notre objectif est de maintenir les taxes au plus bas niveau sans réduire la qualité des services.

Le bien communal rue Gabriel Bachet demandant de gros travaux d'investissement supérieurs à ce que notre commune peut mettre en œuvre, le conseil municipal a fait le choix de le vendre.

Alors quelles sont les réalisations prévues et inscrites au budget 2013 à Villiers ?
- des travaux importants à l'école élémentaire de notre RPI Recloses/Villiers-sous-Grez ;
- le changement des branchements plomb qui nécessitera de recourir à un emprunt ;
- la fin des travaux autour de l'église avec l'aménagement du parvis, du jardin attenant et des plates-bandes ;



- l'amélioration de l'éclairage public en changeant les luminaires les plus vétustes ;
- le changement de portes et fenêtres au foyer rural ;
- l'élagage d'arbres sur le Larry ;
- les études concernant le commerce de proximité et des travaux de réhabilitation des deux petits bâtiments existant sur cette parcelle.

Gérer un village, l'administrer, réclame une attention et une mobilisation de tous les instants, afin de garantir la qualité des services publics, d'entretenir les infrastructures, les équipements et les bâtiments publics, d'assurer à chacun, autant que possible et en fonction des moyens disponibles, à tout moment et en tout lieu, la meilleure qualité de vie possible.
Tous ces dossiers sont traités par l'équipe municipale avec détermination, dans une volonté permanente de rendre le village toujours plus agréable et plus convivial.

Brigitte Delahaye Audrain, maire

Sommaire

Le mot du maire	Page 1	Ici la Terre	Page 14
Conseil municipal du 18 février 2013	Page 2	Ce qui s'est passé	Page 15
Conseil municipal du 25 mars 2013	Page 4	Evènements à venir	Page 18
Infos commune	Page 10	Nos joies, nos peines	Page 20
Expressions Villaronnes	Page 12	Agenda	Page 20

Comité de rédaction : Brigitte Delahaye Audrain, Jean-Michel François, Françoise Hubert, Philippe Esclangon, Sylvie Lepage, Annie Union, Jean-Pierre Girard
Mise en page : Dominique Ceraudo
Tirage : mairie de Villiers-sous-Grez

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 FÉVRIER 2013

Présents : Brigitte Delahaye Audrain, maire ; Marie-France Champion, Michèle Ferré, Françoise Hubert, adjointes ; Mireille Permanyer, Paul Shelton, Jean-Michel François, Ludovic Jeannotin, Bernard Leroy, conseillers.
Absents excusés : Alain Quantin, Yves Lechevallier
Absents non excusés : Marc Rousseau, Alain Champion
Secrétaire : Jean-Michel François

Approbation du compte rendu du Conseil du 18 janvier 2013 à l'unanimité.

DÉLIBÉRATIONS

Compte de gestion 2012 *commune*
Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion de l'exercice 2012 établi par monsieur le trésorier de La-Chapelle-La-Reine.

Compte de gestion 2012 *eau*
Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion de l'exercice 2012 établi par monsieur le trésorier de La-Chapelle-La-Reine.

Compte de gestion 2012 *assainissement*
Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion de l'exercice 2012 établi par monsieur le trésorier de La-Chapelle-La-Reine.

Vote du compte administratif 2012 *commune*
- *section de fonctionnement* :
  Dépenses : 595 058.89 €
  Recettes : 676 994.88 €
  Excédent reporté : 46 269.03 €
  Excédent de clôture : 128 205.02 €

- *section d'investissement* :
  Déficit reporté : 156 440.70 €
  Dépenses : 110 288.24 €
  Recettes : 252 919.51 €
  Déficit de clôture : 13 809.43 €

Madame le Maire étant sortie de la salle du Conseil, le Conseil municipal, sous la présidence de madame Marie-France Champion, approuve à l'unanimité le compte administratif 2012.

Vote du compte administratif 2012 *assainissement*
- *section de fonctionnement* :
  Dépenses : 5 522.00 €
  Recettes : 15 432.58 €
  Excédent reporté : 157 531.82 €
  Excédent de clôture : 167 442.40 €

- *section d'investissement* :
  Dépenses : 5 130.84 €
  Recettes : 5 522.00 €
  Excédent reporté : 23 326.10 €
  Excédent de clôture : 23 717.26 €

Madame le Maire étant sortie de la salle du Conseil, le Conseil municipal, sous la présidence de Marie-France Champion approuve à l'unanimité le compte administratif 2012.

Vote du compte administratif *eau*

- *section de fonctionnement* :

Dépenses :	3 897.42 €
Recettes :	16 669.57 €
Excédent reporté :	33 758.45 €
Excédent de clôture : 46 530.60 €	

- *section d'investissement* :

Dépenses :	62 254.06 €
Recettes :	3 897.42 €
Excédent reporté :	3 027.38 €
Déficit de clôture : 55 329.26 €	

Madame le Maire étant sortie de la salle du Conseil, le Conseil municipal, sous la présidence de Madame Marie-France Champion approuve à l'unanimité le compte administratif 2012.

Affectation de résultat *commune*

Le Conseil municipal, après avoir entendu le compte administratif de l'année 2012, constatant que ce compte présente un excédent de fonctionnement de 128 205.02 €, un déficit d'investissement de 13 809.43 €, décide d'affecter le résultat comme suit :

- en fonctionnement recette compte 002 : 114 395.59 €
- en investissement recette compte 1068 : 13 809.43 €
- en investissement dépense compte 001 : 13 809.43 €

Affectation de résultat *assainissement*

Le Conseil municipal, après avoir entendu le compte administratif de l'année 2012, constatant que ce compte présente un excédent de fonctionnement de 167 442.40 € et un excédent d'investissement de 23 717.26 €, décide d'affecter le résultat comme suit :

- en fonctionnement recette compte 002 : 167 442.40 €
- en investissement recette compte 001 : 23 717.26 €

Affectation de résultat *eau*

Le Conseil municipal après avoir entendu le compte administratif de l'année 2012, constatant que ce compte présente un excédent de fonctionnement de 46 530.60 € et un déficit d'investissement de 55 329.26 €, décide d'affecter le résultat comme suit :

- en investissement dépense compte 001 : 55 329.26 €
- en investissement recette compte 1068 : 46 530.60 €

Commerce de proximité

Le permis de construire doit être déposé le 19 février, mais une étude thermique est nécessaire.
Un devis a été reçu et est proposé au Conseil de 1 150 € TTC. Le Conseil vote ce devis à l'unanimité.
Une étude géotechnique sera aussi nécessaire, quatre devis sont présentés à prestations égales :
Fondasol 3 450.46 €, Technosol 4 178.82 €, Unisol 3 396.64 €, GeoSigma 3 028.27 €.
Le Conseil vote pour le devis GeoSigma à l'unanimité.

INFORMATIONS

Commission foyer – Bernard Leroy

Les nouvelles portes du foyer sont posées. Michel Union est allé valider les travaux afin que l'entreprise soit payée au plus vite.

RPI – Paul Shelton

Pour les travaux de l'école de Recloses, une classe a été déménagée. Il reste la peinture à faire. Les autres classes seront faites de la même façon en roulement.

Finances – Marie-France Champion

Le budget est en cours d'élaboration.

Environnement – Mireille Permanyer

Les travaux de plantation sur le parvis de l'église commenceront la 2ème semaine de mars.
Concernant les jardins familiaux, une réunion est prévue avec les jardiniers pour connaître leurs objectifs.
Le nettoyage de printemps aura lieu le 23 mars.
La commission va lancer une invitation aux personnes désirant s'investir dans le jardinage pour la commune.

Jeunesse

La soirée jeux initialement prévue le 15 février est reportée à une date ultérieure.

Divers

- La course Paris-Nice passera à Villiers le 4 mars dans l'après-midi (deux fois). Les rues de Larchant, de l'Église, Lefèbvre et des Bordeaux seront interdites au stationnement et à la circulation par arrêté du Maire.
- Un contrôle de l'hygiène et de la sécurité a eu lieu dans les locaux des ateliers communaux.

Fin de séance à 22 h

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MARS 2013

Présents : Mme Delahaye Audrain, maire ; Mmes Champion, Ferré et Hubert, adjointes ; Mme Permanyer ; MM. Lechevallier, Leroy, François, Jeannotin, Champion, Quantin, conseillers.
Absent excusé : M. Shelton
Absent non excusé : M. Rousseau
Secrétaire : Marie-France Champion

Approbation du compte rendu du Conseil municipal du 18 février 2013
Corriger M.-F. Chamion par M.-F. Champion.

DÉLIBÉRATIONS

Vente du bien communal 27 rue Gabriel Bachet
Trois agences ont été consultées pour l'évaluation du prix de vente de l'immeuble du 27 rue Gabriel Bachet :
Terres et Pierres : 200 000 € sans locataire, 150 000 € avec locataire ;
Agence du Gâtinais : 180 000 € sans locataire, 130 000 à 140 000 € avec locataire ;
Agence Lecauchois : 180 000 à 190 000 €.
Le Conseil après en avoir délibéré va proposer à Madame Da Veiga de déménager rue de Larchant dans le logement communal libéré récemment afin que le bâtiment du 27 rue
G. Bachet soit mis en vente sans locataire.

Parvis de l'église
L'aménagement paysagé du parvis tel qu'il avait été présenté au Conseil par Mme Permanyer et réalisé avec l'aide financière du PNR, est en cours. La réfection des sols du parvis de l'église Saint-Etienne est envisagée, deux devis sont proposés pour un décapage des sols, évacuation des gravats, mise en œuvre d'une forme y compris façon de pente et compactage, mise en œuvre d'une couche de finition en concassé : SNBR à Sainte-Savine : 35 480 € et EIFFAGE : 35 755 €. Cette phase de travaux est prise en charge dans le cadre du contrat rural, le Conseil général finance 35 %, le Conseil régional a donné un accord de principe pour 45 %, reste à la charge de la commune 20 %.
Le Conseil après en avoir délibéré choisit la société SNBR. Cette société est déjà intervenue dans la phase précédente des travaux de l'église. Le Conseil approuve avec une abstention.

Elagage
Plusieurs arbres devront être élagués : 7 platanes au Larry, 7 marronniers et 15 tilleuls allée Jean Tardieu. Mme Permanyer a fait faire trois devis devant répondre au cahier des charges du CAUE (Conseil d'architecture, urbanisme et environnement) : 2G services Noisy : 9 600 € HT, Planteïs Lorrez-le-Bocage : 6 000 € HT et Joël Jardin Fleuri : 9 590 € HT.
La société Planteïs a été retenue par le Conseil à l'unanimité. Compte tenu du coût important, le Conseil demande la possibilité de faire ces travaux en deux phases : d'abord le Larry et les abords du terrain multisports puis l'allée Tardieu. Un dossier d'aide va être déposé au PNR qui pourra intervenir à hauteur de 1830 €.

Marquage au sol de la place des 3 tilleuls
Proposition de dix places de stationnement de véhicules dans la fin de la rue de l'Eglise et le début de la rue de Larchant afin de permettre une meilleure circulation autour de la place des trois tilleuls. L'entreprise Ecomarque avec qui nous avons l'habitude de travailler propose un devis de 832 €. Les membres du Conseil votent ces travaux avec deux abstentions.

Reliure des anciens registres d'état civil
Ces registres datant du début du XIXe siècle doivent être rénovés. Mme Champion a fait établir deux devis pour constituer un dossier de demande d'aide au PNR : entreprise LAHLA : 450 €, entreprise Reliures du Limousin : 1200 €. Le Conseil s'interroge sur cette importante différence de coût et choisit de demander plus de détails sur les travaux réalisés.

Bal du 14 juillet
Pour renouer avec la tradition, la commission culture et animation propose un bal pour le 14 juillet. Après le repas de midi, organisé par l'Amicale villaronne, M. Selac (accordéon) et un autre musicien (clavier et chant) viendront animer l'après-midi de 14 à 19 heures. Le devis est de 990 € TTC. Cette animation est adoptée à l'unanimité.

Achat de terrains en zones naturelles sensibles
M. Alain Champion nous informe que des terrains sont à vendre autour du rocher Saint-Étienne et derrière les cabanes des chevaux dans des espaces naturels sensibles pour un total de 84 ares.
Dans le cadre de la convention qui lie la commune au Conseil général et au PNR, la commune se porte acquéreur afin de protéger ces espaces en échange d'un financement de l'achat par le Conseil général.
Dossier déposé à la SAFER d'une demande d'acquisition pour un coût à titre indicatif de 2 050 €, plus frais de notaires. Ce prix est calculé pour une vente devant intervenir avant le **1/08/2013**. À ce prix de rétrocession, viendront s'ajouter à la charge de la commune, les frais notariés selon la fiscalité relative aux attributions de la SAFER. Vote à l'unanimité pour cet achat.

Budget *assainissement* (en €)

Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
Amortissements	5 192,43	Excédent 2012 Fonct.	167 442,40
Fournitures non stockables	500,00	Subv d'exploitation (SAUR)	13 505,00
Vir. À la section Investiss.	170 000,00		
Dépenses imprévues	5 254,97		
	180 947,40		180 947,40

Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement	
Immobilisations corporelles	195 000,00	Excédent 2012 Inves.	23 717,26
Dépenses imprévues	3 909,69	Amortissments Constr.	114,39
		Amortissments Mat	4 277,49
		Vir. À la section Investiss.	170 000,00
		Amortiss.	800,55
	198 909,69		198 909,69

Voté à l'unanimité.

Budget *eau* (en €)

Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
Amortissements	4 078,94	Excédent 2012 Fonct.	-
Dépenses imprévues	390,00	Subvention d'exploitation	21 000,00
Entretien	4 531,06		
Vir. À la section Investiss.	11 000,00		
Intérêts / emprunt	1 000,00		
	21 000,00		21 000,00

Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement	
Report du Déficit de 2012	55 329,26	Report du Déficit de 2012	46 530,60
Branchements Plomb	272 508,60	amortissements	4 078,94
Mise en conformité	2 500,00	Vir. À la section Investiss.	11 000,00
Autres travaux	20 000,00	Emprunt Agence de l'eau	109 275,00
Emprunt Agence de l'eau	7 285,00	Emprunt Crédit Agricole	163 233,60
Emprunt Crédit Agricole	-	Subvention réserve parlem.	17 300,00
Dépenses imprévues	3 295,28	FCTVA	9 500,00
	360 918,14		360 918,14

Voté à l'unanimité.

Vote des 4 taxes

Le Conseil municipal décide d'augmenter les 4 taxes de 0,5 %. Voté à l'unanimité.

	Taux 2012	Taux 2013
Taxe d'habitation	16,56 %	16,64 %
Foncier	15,35 %	15,43 %
Foncier non bâti	44.62 %	44,84 %
Contribution foncière des entreprises	18.90 %	18,99 %

Budget *commune* (en €) : section fonctionnement

Dépenses de fonctionnement	budget 2013
Dépenses imprévues	10 000,00
Eau et assainissement	3 200,00
Energie - Electricité	25 000,00
Carburants	6 500,00
Produits de traitement	400,00
Fournitures d'entretien	1 200,00
Fournitures de petit équipement	7 000,00
Fournitures de voirie	5 000,00
Vêtements de travail	1 500,00
Fournitures administratives	2 500,00
Autres matières et fournitures.	400,00
Contrats de prestations de services avec des e	30 000,00
Locations mobilières	400,00
Bâtiments	15 000,00
Voies et réseaux	4 000,00
Bois et forêts	200,00
Matériel roulant	5 000,00
Maintenance	400,00
Primes d'assurances	12 000,00
Documentation générale et technique	500,00
Versements à des organismes de formation	5 000,00
Autres frais divers	100,00
Indemnités au comptable et aux régisseurs	900,00
Frais d'actes et de contentieux	200,00
Annonces et insertions	2 000,00
Fêtes et cérémonies	8 500,00
Publications	200,00
mission	500,00
Voyages et déplacements	300,00
Réceptions	1 500,00
Frais d'affranchissement	1 500,00
Frais de télécommunications	4 500,00
Concours divers (cotisations...	400,00
Taxes foncières	2 500,00
Droits d'enregistrement	50,00
Cotisations versées au F.N.A.L.	200,00
Cotisations au centre national et aux centres	2 700,00
Personnel titulaire 1	130 000,00
Personnel non titulaire	21 000,00
Cotisations à l'URSSAF.	35 000,00
Cotisations aux caisses de retraite	33 000,00
Cotisations aux caisses de prévoyance	1 400,00
Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	1 500,00
Cotisations pour assurance du personnel	9 000,00

Versement au F.N.C du supplément familial	1 000,00
Cotisations aux autres organismes sociaux	2 000,00
Médecine du travail, pharmacie	1 300,00
Redevances pour concessions	100,00
Indemnités	27 000,00
Cotisations de retraite	1 000,00
Formation	1 000,00
Service d'incendie	11 500,00
Contributions aux organismes de regroupement	58 000,00
Autres contributions obligatoires	1 300,00
C.C.A.S. et Caisse des Ecoles	7 000,00
Subventions de fonctionnement aux associations	6 260,00
Charges diverses de gestion courante	50,00
Intérêts réglés à l'échéance	4 200,00
Dot. aux amort. et prov. / immo.	3 534,32
Virement à la section investissement	115 207,03
Prélèvement FNGIR	142 017,00
Prélèvement FPIC (CC)	250 100,00
Total des dépenses de fonctionnement	**777 119,35**

Recettes de fonctionnement	**budget 2013**
Concession dans les cimetières	300,00
Redevances funéraires	400,00
Redevance d'occupation du domaine public communal	700,00
Autres redevances et recettes	500,00
Redevances et droits des services à caractère culturel	2 000,00
Autres produits d'activités annexes (abonnement)	300,00
Pdts Taxe additionnelle FNB	794,00
Taxes foncières et d'habitation	468 696,76
CVAE	11 362,00
IFER	4 227,00
Taxe additionnelle aux droits de mutation	25 000,00
Dotation forfaitaire	95 436,00
Dotation de solidarité rurale 1ère fraction	10 500,00
Dotations aux élus locaux	2 700,00
Etat - Compensation au titre des exonérations	4 947,00
Etat - Compensation au titre de la TH	7 591,00
Dotation de recensement	1 770,00
Autres attributions et participations	200,00
Revenus des immeubles	25 000,00
Produits divers de gestion courante	300,00
Excédent reporté	114 395,59
Total des recettes de fonctionnement	**777 119,35**

Voté à l'unanimité

Budget *commune* (en €) : section investissement

Dépenses d'investissement	total	détail
Report du déficit de 2012	13 809,43	
Emprunts	18 308,45	
Dépôts et cautionnements	4 000,00	
Frais d'études	37 158,00	
Provision PLU		2 500,00
Frais d'études / Salle polyvalente		15 000,00
Frais d'études / Nouveau local - Architecte - Permis de cons.		5 382,00
Frais d'études / Nouveau local - DCE		7 176,00
Frais d'études / Nouveau local - Etude thermique		2 500,00
Frais d'études / Nouveau local - Etude de sol		3 100,00
Frais d'études / Nouveau local - Etude de la charpente		1 500,00
Terrains nus	6 400,00	
Terrain / Indivision Amiot		1 400,00
Terrain / Indivision Combe		5 000,00
Bois, Forêts (élagage tilleuls cantine)	8 000,00	
Inst. Générales, agencements…	73 504,36	
Contrat rural - Parvis de l'Eglise		31 387,82
Aménagement Foyer rural		15 092,32
Abords de l'Eglise - Jardins		6 292,30
Aménagement d'accès / Nouveau local		1 100,00
Aménagement des cabanes		3 000,00
Foyer rural - Fenêtres		14 950,00
Autres		1 681,92
Réseaux de voirie : provision routes/rues	25 000,00	
Installations de voirie : provision panneaux	1 000,00	
Réseaux divers	23 965,89	
Eclairage public (2ème tranche)		14 950,00
Guirlandes		1 000,00
Eclaire public - Foyer (1ère tranche)		8 015,89
Autres installations, matériel et out… (prov. souffleur)	2 000,00	
Autre matériel, outillage de voirie (gouttières jardins fam.)	500,00	
Matériel de transport : vélos	1 000,00	
Matériel informatique: provision	500,00	
Mobilier : provision	250,00	
autres immobilisations corporelles : provision	250,00	
Immo. en cours	4 432,71	
Teixeira (Aménagement descente)		1 315,60
Branchement EDF		1 435,20
Autres		1 681,91
Total des dépenses d'investissement	**220 078,84**	

Recettes d'investissement	total	détail
Report du déficit de 2012	13 809,43	
Virement de la section investissement	116 468,03	
FCTVA	13 000,00	
TLE	3 000,00	
Subventions de la région	-	
Ventes / Forêts : autoroute	350,00	
Subventions du département : parvis de l'église	20 995,20	
Autres subventions	44 921,86	
Subvention / Eclairage public - PNR		10 000,00
Subvention / Jardins - PNR		4 208,89
Subvention / Eclairage public - Foyer - PNR		5 361,80
Subvention / Foyer rural - aménagements - PNR		10 000,00
Subvention / Elagage - PNR		5 351,17
Subvention / Fenêtres - Foyer - PNR		10 000,00
Amendes de police	-	
Dépôts et cautionnements	4 000,00	
Amortissements / subv. d'équip. versée	3 534,32	
Total des recettes d'investissement	**220 078,84**	

Voté à l'unanimité

Subventions aux associations (en €)

Amicale Villaronne	2 200
Bibliothèque	1 200
Tennis	600
Sauvebois	250
Paris sous Grez	250
Le Coq Chantant	300
Boulistes de Villiers sous Grez	30
FNACA	50
Tête des Trains	50
UNSSP sports adaptés	150
Amitié Loisirs	200
Club des Sages	100
CSBM Judo Gym	150
Amicale des Anciens de Villiers	100
DDEN	30
Coopérative école maternelle	250
Coopérative école élémentaire	350

Vote à l'unanimité.

CAUE

Le Conseil accepte à l'unanimité de renouveler notre adhésion (pour 0,15 € par habitant soit 117,15 €) à cet organisme qui nous conseille toujours avec beaucoup de compétence en ce qui concerne l'architecture, l'urbanisme et l'environnement.

Etude thermique

Afin de pouvoir choisir le mode de chauffage/ réfrigération le plus performant pour le futur commerce multiservices, une étude thermique dynamique doit être réalisée pour la somme de 1450 € TTC. Le Conseil approuve ce devis à l'unanimité.

INFORMATIONS

Nouvelles des commissions

- CCAS : le service de car pour Nemours et Carrefour va être interrompu puisque la fréquentation ne justifie plus cette dépense par la collectivité.
- Foyer : une visite de la commission de sécurité est programmée le 5/04/2013.
- Association foncière de remembrement : il s'avère finalement qu'elle n'est pas propriétaire des chemins d'exploitation et n'a donc pas à les rétrocéder à la commune.
- Fêtes de mai : week-end de la Pentecôte.

Six concerts (deux vendredi, deux samedi, deux dimanche) de musiques variées sont proposés pour un coût de 750 € pour les frais des musiciens et 600 € pour la SACEM.
A cette occasion, l'Amicale villaronne tiendra une buvette et pourra fournir des paniers repas sur commande.

La séance est levée à minuit.

DU NOUVEAU À LA SOUS-PRÉFECTURE DE FONTAINEBLEAU

Mme Chantal Manguin-Dufraisse, sous-préfète, nous informe d'une nouvelle organisation des services.
De nombreuses démarches ne nécessitent pas de se rendre en sous-préfecture. Donc, avant tout déplacement, les usagers sont invités à se renseigner sur la liste des pièces nécessaires à la constitution d'un dossier complet :
• en se reportant à la rubrique concernée sur le site : www.seine-et-marne.pref.gouv.fr
• en écrivant à l'adresse mail suivante : sp-fontainebleau@seine-et-marne.gouv.fr
Quelle que soit la démarche administrative, le traitement du dossier implique la fourniture, par l'administré, d'une enveloppe retour affranchie au tarif en vigueur.

Immatriculation des véhicules : nouvelle procédure à compter du 4 mars 2013
Les dossiers carte grise ne sont plus traités au guichet en temps réel. Ils sont adressés **par courrier** accompagnés d'un chèque de règlement à l'ordre du Régisseur des recettes de la sous-préfecture de Fontainebleau avec photocopie recto-verso d'une pièce d'identité en cours de validité du titulaire du compte ou photocopie d'un KBIS pour les sociétés.
Il appartient à l'usager de s'assurer que son dossier est complet (daté, signé et accompagné de toutes les pièces, y compris un chèque avec ordre quand cela est nécessaire). Sans oublier de préciser ses coordonnées téléphoniques ou sa messagerie et de fournir une enveloppe affranchie pour le retour.

Adresse postale :
Sous-préfecture de Fontainebleau
carte grise
37 rue Royale
77305 Fontainebleau Cedex
Téléphone : 01.60.74.66.77
Télécopie : 01.60.74.66.90

Néanmoins, si un déplacement est nécessaire les services d'accueil du public de la sous-préfecture de Fontainebleau (pré-accueil, bureau de la citoyenneté et des étrangers, administration générale (association, personnes sans domicile fixe) sont ouverts les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9 heures à 12 heures 30.
Nous vous informons que nos locaux sont adaptés à l'accueil des personnes à mobilité réduite.
Un serveur vocal sera prochainement mis en place afin de pouvoir mieux renseigner le public

Les demandes d'échange de permis de conduire étranger
Les demandes d'échange de permis de conduire étranger ne sont plus traitées en sous-préfecture de Fontainebleau. Elles doivent être adressées à la préfecture à l'adresse suivante :
Préfecture de Seine-et-Marne
Direction de la Citoyenneté et de la Réglementation
Permis de conduire
12, rue des Saints-Pères 77010 Melun Cedex

La commission médicale permis de conduire
La sous-préfecture de Fontainebleau n'ayant plus de commission médicale, les demandes de rendez-vous médical doivent être adressées à la préfecture à l'adresse ci-dessus.

Communauté de communes « Les terres du Gâtinais » : accueil de la petite enfance

Le multi-accueil «Les Lutins de la Reine» situé rue du Clos à La-Chapelle-la-Reine accueille les enfants âgés de 2 mois à 4 ans du lundi au vendredi de 6 h 45 à 19 h 15, en accueil collectif régulier ou en accueil collectif occasionnel et les enfants de 4 à 6 ans en accueil collectif occasionnel. Il a une capacité d'accueil de 27 enfants à temps plein. Le multi-accueil est fermé les week-ends et jours fériés, une semaine aux vacances de Noël et quatre semaines au mois d'août. Les locaux abritent également un Relais des Assistantes Maternelles et des Parents (R.A.M.P.), ouvert à mi-temps.
Le multi-accueil, jusqu'à *présent réservé* aux habitants de La-Chapelle-la-Reine s'ouvrira à partir de septembre 2013 aux enfants de la Communauté de Communes *Les Terres du Gâtinais*.
Pour toute demande d'inscription, veuillez vous adresser au plus vite à Madame Didier, directrice du multi-accueil. Les demandes pourront être effectuées par courrier, par email ou par téléphone **avant le 30 avril 2013** impérativement et seront étudiées par la commission d'admission durant le mois de mai 2013

Madame Didier Corinne Multi-Accueil « Les Lutins de la Reine » Rue du Clos
77 760 La Chapelle la Reine
01 60 71 10 18
crecheleslutinsdelareine@oranqe.fr

SUITE DES TRAVAUX DE CHANGEMENT DES BRANCHEMENTS EN PLOMB

Les travaux se poursuivent. Actuellement la rue du Buisson est en travaux jusqu'au 26 avril pour le changement de 28 branchements.
Pendant les vacances de printemps (entre le 29 avril et le 13 mai), la rue Bachet sera impactée avec le changement de 30 branchements.
14 branchements seront changés à Busseau entre le 1er juillet et le 12 juillet.

Le chantier important suivant sera la rue de René Lefèbvre avec 33 branchements, prévu à partir du 15 juillet.
Plusieurs autres changements moins importants s'intercaleront. Ces dates sont prévisionnelles et peuvent changer en raison des intempéries.

Jean-Michel François

LE SCITRM VOUS RAPPELLE

Les déchèteries de La-Chapelle-la-Reine et de Saint-Pierre-lès-Nemours sont à votre disposition sur présentation de votre badge d'accès.
Si vous n'avez pas de badge, le formulaire ainsi que la liste des documents à fournir, sont disponibles à la mairie ou dans les déchèteries.

RECHERCHE CHOUETTE EFFRAIE POUR APPARTEMENT TOUT CONFORT

(en écho au journal « l'Abeille du Parc » de l'été 2012)

Dans notre église, le Parc naturel régional du Gâtinais français a installé gratuitement un nichoir spécialement adapté à la chouette effraie. Ce nichoir a été construit en partie par les élèves de l'Institut Médico-professionnel de Vayres-sur Essonne.
Plusieurs rapaces nocturnes sont en raréfaction principalement en raison de la crise du logement (combles rénovés, fermés ou grillagés), du manque de lieux de chasse, d'hibernation, de nidification.
L'extinction des luminaires dans les rues de Villiers-sous-Grez peut aussi aider à l'installation d'une chouette effraie.
Après cette mise en place, un suivi sera assuré par des techniciens du Parc. Aux dernières nouvelles, le nichoir n'est pas habité. Donc qu'on se le dise dans les terriers, les bois et la campagne, nous sommes à la recherche d'une chouette effraie, animal inoffensif qui nous débarrassera des rongeurs.

Brigitte Delahaye Audrain

INFORMATION/FORMATION SUR LE DÉFIBRILLATEUR

Vendredi 24 mai à 20 h 30 au foyer rural, les pompiers de La-Chapelle-la Reine nous expliqueront la marche à suivre pour l'utilisation de l'appareil et les « gestes qui sauvent » associés.

FÊTE DE LA PÊCHE DIMANCHE 2 JUIN

A l'occasion de la journée nationale de la pêche fixé au 1er dimanche de juin, la Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique organise une manifestation visant à :
- proposer au plus grand nombre des initiations gratuites et des démonstrations aux différentes techniques de pêche (pêche à la mouche ; pêche aux leurres, pêche au coup) ;
- faire découvrir le tissu associatif de la pêche de loisir ;
- faire découvrir la diversité piscicole ;
- informer le public sur la réglementation de la pêche en eau douce.

Le lieu d'animation
Les étangs fédéraux d'Episy comprennent huit plans d'eau sur lesquels seront sectorisées les activités, chaque plan d'eau se verra attribué une technique de pêche.

Les animations proposées
Des initiations gratuites aux différentes techniques de pêche seront proposées par des clubs de pêche spécialisés.
Des circuits d'initiations et de démonstrations seront proposés au fil de la journée.
Un point d'information, sera organisé par des gardes-pêche pour informer le public sur la réglementation de la pêche et les différents parcours départementaux. Des poissons naturalisés seront exposés, afin de présenter au public quelques espèces piscicoles.

Informations pratiques
Dimanche 2 juin, de 10 h à 18 h, aux plans d'eau fédéraux d'Episy, accès par la RD 40 face à la route de Cugny.

Contact : M. Alban Benoist et M. Michael Bruhais
Fédération de Pêche de Seine-et-Marne
13, rue des fossés 77000 Melun
Tel : 01 64 39 03 08
E-mail : fed.peche77@wanadoo.fr
Site internet : www.federationpeche77.fr

Expressions Villaronnes

ATELIERS CUISINE À BUSSEAU

J'ai participé le 21 décembre 2012 à un atelier « Noël facile et rapide » aux Hauts de Busseau.
Notre charmante hôtesse, Peggy Schegel, nous a reçues dans sa belle maison et surtout dans sa cuisine dont l'équipement est digne des meilleurs restaurants. Nous étions six apprenties à participer à la confection de ce menu de Noël.
J'ai appris, par exemple à dénerver un foie gras, tout parait simple en écoutant et regardant faire Peggy. J'ai appliqué la leçon chez moi : facile.
Je ne vous raconterai pas tout le cours mais je retiens qu'il y a de la convivialité, de la simplicité (pas de produits introuvables…), de la disponibilité chez notre hôtesse.
A tout moment, nous pouvons poser des questions, pendant l'atelier ou plus tard par courriel. C'est un travail d'équipe.
En bref, c'est super et je retournerai très volontiers à d'autres ateliers.
Au menu : foie gras cuit au sel et ses oignons confits, saumon gravlax et ses blinis maison, papillote aux deux saumons en habits de poireaux et sa fondue de poireaux, vacherin caramel au beurre salé. J'ai tout refait sans problème, et c'était très bon.

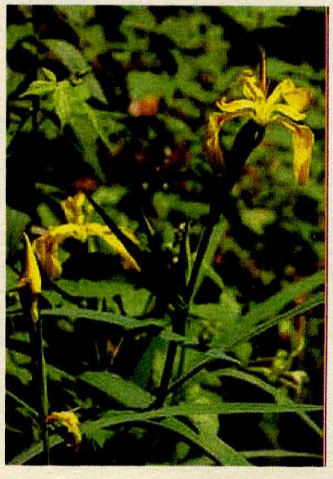
Pascale Michou

NOTE D'INFORMATION DE L'ONF

Au printemps la cueillette des fleurs est un réel plaisir de sortie en forêt. Pourtant, certaines espèces (jonquilles, muguet) connaissent aujourd'hui des cueillettes excessives pouvant fragiliser leur présence en forêt.
Pour certains promeneurs, c'est une coutume d'aller les ramasser c'est pourquoi avant de partir, voici quelques conseils qu'il faut avoir en tête pour réaliser une cueillette raisonnée et respectueuse du milieu forestier.
Contrairement aux idées reçues, les fleurs des forêts n'appartiennent pas à tout le monde, que les forêts soient privées ou publiques (forêts domaniales et de collectivités) ; leurs fruits et produits appartiennent aux propriétaires. Il n'est donc pas permis de les cueillir sans leur autorisation.
Ce principe s'applique même si ces forêts sont ouvertes au public. Toutefois, dans les forêts publiques, les cueillettes à caractère familial (petites quantités) sont autorisées sauf lorsqu'une trop forte pression du public risque de conduire à la disparition des espèces concernées auquel cas un arrêté peut les interdire.
On peut par exemple cueillir le muguet et les jonquilles mais il n'est pas recommandé de prélever les parties souterraines (bulbes) et les feuilles. Seul le ramassage des hampes fleuries est toléré mais en quantité limité « à ce que la main peut contenir » (environ dix / quinze tiges par personne).
Inversement, tout ramassage intensif et trop volumineux peut être puni d'une amende. Le code forestier institue des sanctions pénales à l'encontre des auteurs de prélèvements abusifs. Par ailleurs, les cueillettes à des fins commerciales sont interdites.
De telles mesures permettent la protection de ce patrimoine naturel dont il convient de préserver la richesse écologique.

Pour l'ONF : Guillaume Larrière

En forêt, participez à la conservation des milieux naturels, en limitant les cueillettes !





COURS DE POTERIE

Pendant les vacances de printemps, les cours de poterie auront lieu les matins de 10 h 30 à 12 h 30 et les après-midis de 14 à 16 h.
La carte de 5 leçons à 100 € ou 25 € par leçon individuelle.
Katherine Dara au 06 75 13 42 56

BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

Alors qu'en est-il de cette interdiction de brûlage des déchets verts respectée par peu de personnes à Villiers dont la commune qui devrait montrer l'exemple ?
Du 1er avril au 30 octobre, les feux sont interdits ce qui voudrait dire pour le commun des mortels que du 1er novembre au 31 mars les feux sont permis ?
Que nenni !
Parce qu'il existe un P.P.A. ! Et qu'y-a-t-il derrière ce sigle ? Plan de protection de l'atmosphère.
A priori, un tel plan semble être une bonne chose mais cette chose risque de compliquer la vie des jardiniers. Allumer un feu pour se débarrasser du bois de taille, de feuilles mortes ou de fanes de légumes, maintenant c'est fini !
Une circulaire ministérielle du 18 novembre 2011 interdit tout brûlage à l'air libre des déchets verts.
Nota : cette circulaire n'est en fait qu'un rappel de la loi car pendant longtemps a existé une large tolérance et une interprétation libre des lois interdisant les brûlis.

Alors nous vous proposons de vous exprimer à ce sujet et vos articles, remarques seront publiés dans le prochain Plume-Tambour dans la rubrique Expressions villaronnes...
A vos plumes !

La commission communication

TROTTOIRS OU CROTTOIRS ?

Jouer à la marelle à cloche pied pour aller fermer ses volets peut être un jeu amusant mais faire un pas « propre « vers la courtoisie et le civisme est une autre affaire.
En témoigne ce cliché pris devant notre porte (rue de l'église).
Quid des poussettes lors des vacations école / maison qui slalomент entre les étrons fétides ?
Quid également des pavés glissants non point d'usure mais de déjections ? ....
Des trottoirs ou des crottoirs ?

Gaël Josse





La démarche Développement durable
REcommande les 4R

REduire la quantité de déchets que nous produisons.
REparer un produit ou une matière pour l'utiliser sans modification de sa forme ou de sa fonction.
REutiliser un matériau utilisé pour un usage différent de son premier emploi.
REcycler permet de transformer la matière en de nouveaux produits.

Le Relais a anticipé 2 des 4R : REutiliser et REcycler

C'est une belle histoire qui a commencé voici plus de trente ans à Bruay-la-Buissière dans le Pas-de-Calais quand Pierre Duponchel, aidé du Père Léon, a crée cette association d'insertion par l'activité économique dans le but de ramener vers l'emploi ceux qui avaient été accueillis par Emmaüs et qui n'y parvenaient pas. La collecte de textiles usagés et en bon état se faisait alors en porte-à-porte.
Le Relais est devenu numéro un (55 %) de la collecte spécialisée dans le recyclage textile en France.
Le Relais, rattaché à Emmaüs, est maintenant une grande entreprise au développement spectaculaire. Elle dispose de vingt-huit sites de tri en France, de trois en Afrique, sous le statut de sociétés coopératives et participatives, et emploie près 2 200 salariés. En croissance continue depuis trente ans, l'ambition est de **doubler** l'activité d'ici à 2015, en créant quinze nouveaux sites en France. Un objectif qui paraît réaliste au vu des résultats récents.



Le conteneur du parking du foyer, un des 15 800 répartis sur tout le territoire

Que deviennent nos dépôts une fois parvenus aux sites de tri ?
A l'entrée, les «crackers» ouvrent les sacs collectés et évacuent tout ce qui n'est pas textile, ce qu'on appelle «la brûle» qui représente 10 % du tri.
Une «trieuse-boutique» repère ce qui part directement à la vente dans les 70 boutiques du réseau Ding Fring ou vers la mise en vente sur Internet et à l'export. C'est «la crème», qui représente 6 % des collectes, mais 25 % du chiffre d'affaires !
Une coupeuse, à mains nues pour bien reconnaître la matière, sépare le synthétique qui ne se recycle pas en chiffons du coton sur lequel elle coupe tout ce qui pourrait gêner l'essuyage dans l'industrie mécanique ou automobile. 10 % de la collecte finit en chiffons.
La laine et l'acrylique rejoignent le circuit des filatures, souvent à l'export. La laine part ainsi en Inde. Le vrac, délesté des vêtements chauds, est exporté vers le Burkina Faso, le Sénégal et Madagascar. L'argent gagné sur place est réinvesti dans des projets aussi divers que la production de miel au Burkina Faso, la culture maraîchère au Sénégal ou le secteur automobile à Madagascar.

Jeans transformés en isolants thermiques
Depuis une dizaine d'années, la qualité de la confection textile ne cesse de chuter. Ces vêtements à bas prix se retrouvent très vite dans les collectes du Relais. Il est souvent impossible de leur donner une seconde vie dans les filières classiques de réemploi et de recyclage. La recherche et développement a permis de développer une solution de recyclage pour ces textiles autrement voués à l'incinération. Les vieux jeans sont aujourd'hui transformés en isolants thermiques pour les logements, en futons ou en isolants acoustiques pour les salles de spectacle. C'est le travail de la filiale Métisse à Billy-Berclau (Pas-de-Calais) qui valorise 25 % de la récupération actuelle. Métisse® est aujourd'hui n° 1 européen de l'isolation en coton recyclé, éligible au crédit d'impôt. http://www.isolantmetisse.com/
Le Relais, en prenant en charge la collecte, le tri et la valorisation est devenu leader de la filière démontrant que professionnalisme et solidarité sont parfaitement compatibles.

K. Moussaud pour Branche-Nature

Ce Qui S'est Passé



MOLIÈRE - LULLY

L'Atelier de formation aux arts baroques a joué *Georges Dandin* de Molière et Lully vendredi 4 avril sur la scène du foyer. Ce spectacle éclairé à la bougie et mené tambour battant par une troupe de jeunes comédiens-chanteurs-danseurs nous a aussi permis d'apprécier des instruments peu courants de nos jours : dessus de violes et basses de violes.



NETTOYAGE DE PRINTEMPS : RESPECTONS NOTRE ENVIRONNEMENT

Samedi 23 mars après-midi, de nombreux Villarons sont venus donner de leur temps pour nettoyer les abords des routes menant à Ury, Nemours, Larchant, Busseau, La-Chapelle-la-Reine, Bourron-Marlotte et Grez-sur-Loing.

Nous disons un grand merci à tous les bénévoles, à ceux qui n'ont pas hésité à prendre leur voiture et leur remorque pour récupérer les sacs pleins de détritus et les objets trop lourds : Joël, Maurice, Jérôme venu avec sa carriole attelée de sa jument Hélice.

Notre effort n'est pas vain, il est même devenu essentiel à cette période car il est navrant de constater que les pollueurs sont toute l'année en action, pour eux le respect de notre environnement et la propreté de la nature n'existent guère !

Avant de nous quitter, nous nous sommes accordés un instant convivial autour d'un goûter et du verre de l'amitié.

Pour la commission Environnement et Embellissement :
Mireille Permanyer



PRINTEMPS DES POÈTES

Dimanche 24 mars, nous étions réunis dans la salle des mariages pour entendre « la voix des poètes », thème de la 15ème édition du printemps des poètes.

Certains ont lu, d'autres ont chanté, tous se sont régalés à écouter les œuvres classiques ou très contemporaines d'auteurs variés et à déguster des petits gâteaux accompagnés du succulent chocolat chaud préparé par Nati Colas.



ANCIENS DE VILLIERS

Jeudi 21 mars les anciens de Villiers ont fêté le printemps par un déjeuner au « Martingo » de Bourron-Marlotte suivi de la visite commentée du parc de M. Formé magnifiquement agencé et planté d'arbres et arbustes originaux.



« ENCHANSONS LE JAZZ » CONCERT DU VENDREDI 8 FÉVRIER AU FOYER



Une grande complicité entre André Labeur et les musiciens du trio Caminho, l'ambiance est donnée dès les premières mesures.

Textes connus et personnels, André Labeur, l'amoureux de Brassens et de Nougaro (dont il reprend si bien le timbre) se donne en gestuelle et capte son auditoire tout en laissant la part belle aux solos fréquents. L'affaire marche dans les deux sens, adaptation de musique (François Leruste) à des textes « phares » et chansons d'André Labeur sur des standards arrangés. Pour un village où aucune plainte n'a encore été déposée contre le bruit des cloches (!!!) c'est un régal d'entendre le « coq et la pendule » (Nougaro) … Les clins d'œil à notre ami Georges (Brassens) étaient de mise ; les accents de Bill Evens nous ont fait battre du pied. Quant aux rythmes latinos, la neige pouvait tomber dehors, la salle était chaude !

François Leruste, bassiste et contre-bassiste, compositeur, dont l'œil accompagne les doigts et suit de manière complice le tempo batterie se fond, se cache avec son instrument dans le moelleux des sons profonds. Pincements de cordes et glissements captivent le regard comme un mystère imperceptible…

Ghislain Renaud piaffe d'impatience baguettes en mains et se lance de tom en drum, l'éclat des cymbales renvoyant la lumière d'or aux sons percutants … A d'autres moments beaucoup plus « jazzy » le frôlement du fouet sur la caisse claire nous ramène à un doux engourdissement rêveur.

Johan Dousedan, pianiste mais pas que : clavier arrangeur (synthé) s'occupe (et de quelle manière !) au piano droit et sur son « Roland », à se demander s'il existe des claviers avec encore plus d'octaves ! On ne peut le stopper …

Tout cela nous donne des solos longs, travaillés, de la belle mécanique mais tellement empreinte de feeling, des textes biens ficelés, du beau spectacle, deux heures de bonheur à l'état pur …

Amis trouvères et troubadours des temps modernes, revenez quand vous voulez !

Gaël Josse



Paris-Nice passe par Villiers …

Quelques heures agréables dans le silence d'antan à attendre les coureurs, seulement ponctuées d'un regard interrogateur au voisin d'en face, au planton bénévole reconnaissable à son brassard. Quelques heures, disais-je, où la vie du village est transposée au siècle dernier, les rues vides, l'écoute de sons oubliés, la lenteur et le calme d'une époque révolue comme si un attelage hippomobile allait survenir du coin de la rue dispersant les enfants aux jeux insouciants. L'odeur de terre poussiéreuse et de feu de bois me revenait aux narines : un songe oublié ? Grand bonheur, le temps était de la partie, ciel bleu à peine voilé et comme un signe avant-coureur, une belle formation en « V » d'oiseaux migrateurs cherchant leur ancien territoire. Les courses cyclistes sont un grand moment de ponctuation dans l'activité d'un village et sans doute aussi un moyen de revoir un voisin que l'effervescence de la vie moderne gomme un peu …

Mais soudain, le vrombissement d'un hélicoptère me rappelle à la vie immédiate, tous les yeux se dirigent vers l'entrée du village, le regard essayant de passer outre les obstacles. Vroooooum ! Une moto passe, gyrophares balayant l'envie de se rapprocher de la voie, une puis deux voitures bariolées, des cadres, des roues sur le toit et … plus rien ! Silence à nouveau « ben c'est fini ? » … « Non, ça fait trois quart d'heure que je suis là » … « ha bon ! » … Oui, on a besoin d'être rassuré, c'est qu'on les attend nos coureurs ! Depuis que les employés municipaux ont posé les barrières, on guette.

Encore un tour d'insecte à moteur , cette fois-ci plus bas dans le ciel , on se courbe en avant et ça y est une, deux, trois, quatre voitures, et … trois oui , trois coureurs, ceux de tête suivis de motards, le passager se penchant dangereusement, caméra à l'épaule, les images numériques faisant déjà le tour du monde. C'est si rapide, comme un sentiment de frustration, on envie l'image arrêtée des balbutiements de la photographie ; reste cependant marquée dans mon esprit la crampe d'effort barrant le visage du (peut-être) futur vainqueur, j'ai mal aux mollets, quelque suée me traverse : vraiment la télévision ne remplacera jamais une vision « in-situ ».

Viennent ensuite encore et encore des nuées de motos et voitures circulant vite, trop vite, jalouses des cycles fins et rapides puis dans un grondement emplissant peu à peu la rue, le gros du peloton, ce bruit si caractéristique du vent dans les rayons, ventilateurs de pattes faméliques d'insectes montés par des hommes aux muscles tendus, le regard rapide sur le co-équipier, un signe, un ordre, un besoin ? Un autre monde à coup sûr … Admiratif, oui même si l'on n'est pas sportif, on ne peut que rester ébahi devant cette puissante cohorte.

Courbé afin de prendre de bons clichés, je reçois des gravillons par poignées et vois en même temps les minces boyaux avalant le macadam. Quelle vitesse, quels dangers ! D'ailleurs une ambulance se fraye le passage à grand coups de klaxon et nous apprendrons plus tard qu'un coureur a chuté en sortie de village…

Et encore des voitures publicitaires ! Des barres chocolatées, des lave-linge, du magasin de bricolage , des TF 1, BFM et autres radios , tout cela bardé d'un fourbi de mécanique sur le toit et conduit par des cow-boys « raybanés » au pied lourd sur la l'accélérateur de berlines façon « tuning ». Après les couleurs voyantes des maillots, le bon goût sauce voyante des sponsors du consumérisme moderne !

L'hélico tire sa révérence, les derniers véhicules passent plus doucement et là, oui, je l'avoue j'applaudis les braves derniers coureurs, les oubliés du départ, ceux pour qui la télévision ne consacrera pas même un pixel. L'envie de les pousser gentiment dans le dos afin de soulager l'effort … Les commissaires se joignent par talkie-walkie, les barrières vont s'ouvrir, les portes se referment … C'était chouette !

Gaël Josse

Evènements à Venir



Le loto de printemps

Organisé par l'Amicale Villaronne, il aura lieu **vendredi 19 avril à 20 h 30**. De nombreux lots à gagner : télévision 102 cm, piscine, tondeuse électrique, appareil photo numérique, plancha, transat, panier garni, etc.... Le prix du carton est de 4 €, les 3 : 10 € et les 7 : 15 €. Pas de réservation. Restauration sur place. **Ouverture des portes à 19 h.**
Pour tous renseignements complémentaires : 06 86 20 53 02.

Vide-grenier

L'Amicale villaronne organise un vide-grenier **dimanche 28 avril 2013**, route de Nemours près du stade. Accueil des exposants à partir de 6 heures. Pas de réservation. Prix du mètre linéaire : 3 €. Possibilité de garder la voiture derrière le stand.
Restauration sur place : sandwichs, frites, merguez, chipolatas, pâtisseries et buvette.
Pour tous renseignements complémentaires : 06 86 20 53 02.

18, 19 et 20 mai : Villiers en musique

Le lieu
Notre foyer bien aimé avec une nouveauté si la météo le permet. En plus de l'espace scénique habituel, nous allons en monter un second à l'extérieur côté foyer annexe ou pelouse longeant l'allée des tilleuls.

Les horaires
Une première animation musicale débutera à 19 h 30 sous les étoiles. La seconde partie commencera vers 21 h 30 à l'intérieur.
Le tarif : il sera laissé à votre appréciation par le biais d'un chapeau que chaque groupe fera circuler parmi l'assistance à moins qu'un « coin chapeau » clairement indiqué retienne votre attention.

Les possibilités
L'Amicale villaronne tiendra sur place une buvette et, selon des modalités qui vous seront bientôt précisées, vous permettra aussi de manger sur place. Des tables et des chaises seront disposées à cet effet. Rien ne vous interdit non plus d'apporter votre pique-nique sur place. Nous comptons quand même sur votre civilité pour laisser un petit quelque chose à l'Amicale pour alimenter les caisses.

L'organisation
L'Amicale villaronne pour tout ce qui concerne la logistique « alimentaire » aussi bien pour le public que pour les musiciens, et la commission culture et animation pour l'aménagement technique des scènes. J'en profite pour remercier dès maintenant Michel Union, Cyril Union et Sébastien Canac qui ont accepté de prendre en charge ce poste particulièrement périlleux puisque nous allons recevoir sept groupes sur ces trois jours.

Le programme
- Samedi 18 à 19 h 30, un jeune groupe de rock pur

et dur, « The Shops » pour démarrer en rythme. A 21 h 30, à l'intérieur, « The Failte », un groupe de musique irlandaise, la garantie de maintenir la pression tout au long de cette soirée.

- Dimanche 19 en première partie : deux groupes. Tout d'abord « Two beers or not two beers ». Difficile de deviner au travers de cette appellation qu'il s'agit d'un groupe manouche. Musique jazzy et enjouée. Ensuite, « Tony » nous régalera de ses compositions originales et jazzy elles aussi avec des chansons de son nouvel album : « Je fais une pause ». En soirée, un grand Jazz Band de quinze musiciens avec un répertoire inimitable qui ira de Sinatra aux Blues Brothers en passant par Glenn Miller.
- Lundi 20 nous commencerons toujours à 19 h 30 par un tour de chant intitulé « Chansons connidiotes mais pas tanksa » interprété par le groupe d'André Labeur que nous avons déjà eu le plaisir d'accueillir à Villiers. Un spectacle bien rodé qui tourne dans la France entière. Chansons françaises donc. Nous vous laisserons appréciés l'exactitude de l'intitulé ! Enfin cette série de concerts se terminera en deuxième partie par un trio vocale « Elles-Mêmes » emmené par Marie Tuvache. « Chansons à rire et à aimer » souligne l'attachée de communication du groupe. Brassens, Boris Vian, Maurane, Nougaro sont quelques uns des inspirateurs de cette chorale hors norme. Un magnifique bouquet final.

Trois grandes soirées musicales ; une gageure pour un petit village comme Villiers. Nous comptons sur vous pour répandre la bonne parole, ameuter les amis, les copains, l'entourage étendu. Ce programme très diversifié doit permettre à tous d'y trouver leur compte et partager un bon moment intergénérationnel et multiculturel. A vos plumes, à vos réseaux, à vos téléphones, à vos mails, à vos SMS ! Que ça remue un peu binz à clou !

Yves Lechevallier

KERMESSE DES ÉCOLES SAMEDI 29 JUIN 2013

L'association *A Vivre* a le plaisir de vous informer que cette année, la kermesse des écoles se tiendra à l'école de Recloses, samedi 29 juin.

Les enfants de l'école maternelle ainsi que les enfants de l'école primaire du regroupement pédagogique Villiers-sous-Grez/Recloses accompagnés de leurs enseignantes vous invitent à venir voir et écouter leurs chants (pour les petits) et numéros de cirque (pour les grands) qui ont été préparés durant l'année scolaire.

Une buvette-sandwich permettra aux petits et grands de poursuivre cette journée sous le signe de la fête des enfants en attendant 13 heures : l'ouverture des stands, animations surprises et jeux.

Le tirage au sort de la tombola clôturera la journée sous la bonne humeur.

L'association *A Vivre* qui existe principalement grâce aux ventes réalisées lors de la kermesse lance un appel à toutes les bonnes volontés pour aider à la préparation et au déroulement ou au rangement de cette fête des enfants. Vos idées, vos coups de main, vos dons de lots, votre savoir faire, vos contacts sont précieux et font de ce jour un moment fantastique pour les enfants. N'hésitez pas à entrer en contact avec nous au 06 80 81 52 41.

Grâce à vous, pour l'année scolaire 2012/2013, un budget de 1 400 € a été mis à disposition par l'association pour les cadeaux et chocolats de Noël, le transport de la sortie Provins et le financement d'un intervenant extérieur.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter M^me^ Martins Umbélina, présidente de l'association, au 06 80 81 52 41.

Merci de votre soutien.

JEUX FORESTIERS DE L'ESF

L'entente Sportive de la Forêt est heureuse de vous inviter à leur 11^ème^ édition des jeux forestiers dimanche 7 juillet 2013 à Tousson de 10 h à 18 h.

Les jeux forestiers vous proposent des activités ludiques, familiales et traditionnelles animées par ses bénévoles et adhérents, et où chaque jeu est fabriqué en bois de manière artisanale.

Des records à battre et des récompenses remises au plus méritant de chaque épreuve.

Les activités sont ouvertes aux plus petits, comme aux plus anciens.

Une attraction foraine, centrale et majeure sera présente.

L'animation musicale sera assurée par un groupe issu d'une région typique française.

Des démonstrations sportives seront assurées par différentes sections de l'ESF.

Exposants, artisans viendront compléter le décor autour du thème des « Métiers du Bois ».

Buvette, restauration rapide, parking sur place.

Toute l'actualité des Jeux Forestiers sur le site :
http://jeux-forestiers.e-monsite.com.

Nos joies nos peines

Bienvenue à Vadim Wormser né le 25 janvier 2013, à Paolo Leroy né le 16 février 2013, et à Valentin Boos Tinot né le 23 mars 2013.
Félicitations aux parents.

C'est avec tristesse que nous annonçons les décès de :
M.Olivier Feuilletin le 14 janvier 2013,
M.Raymond Purseigle le 20 janvier 2013,
et Mme Thérèse Alix le 26 janvier 2013.
Nos pensées vont à leur famille et à leurs proches.

Si vous ne souhaitez pas que vos évènements familiaux soient publiés, merci de nous en informer.

MATINÉE « PORTES OUVERTES » AU LYCÉE FRANÇOIS 1ER

A l'attention des élèves de 3ème et de leurs parents, le lycée organise une matinée « portes ouvertes » samedi 20 avril de 9 h à 13 h. Au-delà de la découverte de l'établissement à travers ses locaux, ces portes ouvertes permettront d'informer les futurs élèves de seconde des enseignements proposés à la prochaine rentrée scolaire dans notre établissement.
Des réunions d'information avec M. le proviseur et le CPE auront lieu selon l'origine des établissements. Pour les parents des élèves des collèges :
- Denecourt de Bois-le-Roi et Lucien Cézard de Fontainebleau : de 9 h 15 à 10 h 15 ;
- International de Fontainebleau : de 10 h 30 à 11 h 30 ;
- Jeanne d'Arc à Fontainebleau et tous les autres établissements : de 11 h 45 à 12 h 45.
En dehors de ces réunions, les parents pourront rencontrer les équipes pédagogiques de 9 h à 13 h.

Agenda

Conseil Municipal

13/05 Réunion du conseil
25/06 Réunion du conseil

Pratique

17/04 Collecte sélective
03/05 Collecte sélective
15/05 Collecte sélective
29/05 Collecte sélective
12/06 Collecte sélective

Recréatif

19/04 Loto Amicale
28/04 Brocante Amicale
17/05 Concerts **19h30** "Shops", **21h30** "The Failte"
18/05 Concerts **19h30** "Two beers or not two beers", **21h30** Jazz Band
19/05 Concerts **19h30** André Labeur, **21h30** "Elles-Mêmes"
24/05 20h30 Information défibrillateur et gestes qui sauvent - Pompiers au Foyer Rural
01/06 Animation "Mon arbre" bibliothèque
19/06 Fête de la musique Chorale

http://villiers-sous-grez.fr

MARCHÉ À VILLIERS-SOUS-GREZ

Place des trois tilleuls
tous les jeudis à partir de 16h00

HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi, mardi, jeudi
de 13h30 à 17h00
samedi de 9h00 à 12h00

HORAIRES DE LA BIBLIOTHÈQUE

(allée Jean Tardieu)

- mercredi de 10h30 à 12h30
- jeudi de 9 h à 10h et de 16h30 à 18h30
- samedi de 17 h à 19 h

vacances scolaires : mercredi de 10h à 12h

BUS POUR FONTAINEBLEAU

le **vendredi**
départ «centre» 9h10
«Croix-Lambert» 9h15
retour Villiers 12h15